



CONDITIONS FINANCIÈRES 2024/2025

CLASSE	EXTERNE	DEMI - PENSIONNAIRE	INTERNE
	CONTRIBUTION FAMILLE	CONTRIBUTION FAMILLE + DEMI PENSION 4 repas /semaine	CONTRIBUTION FAMILLE + PENSION (repas + hébergement)
6 ^{ème} - 5 ^{ème} - 4 ^{ème}	61,00 €/mois	153,00 €/mois	360,00 €/mois
3 ^{ème}		151,00 €/mois	353,00 €/mois
3 ^{ème} Prépa. Métiers		145,00 €/mois	339,00 €/mois
1ère § Tle CAP - 1 ^{ère} pro	81,00 €/mois	155,00 €/mois	332,00 €/mois
2nde PRO - Tle PRO		158,00 €/mois	339,00 €/mois
Chèque de Caution pour les internes uniquement			100 € / an
Cotisation obligatoire			55 € / an

REPAS OCCASIONNEL AU SELF DE L'ÉTABLISSEMENT 8,00 € / REPAS

Tourner svp...

1/ Repas occasionnel :

Le prix du repas occasionnel est de 8 € /repas.

Le paiement se fait au moyen de la carte scolaire.

La carte doit être créditée au préalable par la famille.

En cas de crédit épuisé une facture sera établie en fin de période.

Consultation du solde de votre carte scolaire sur le porte-monnaie Self dans l'espace Ecole directe.

2 / Contribution Famille :

Chaque mois commencé est dû en entier. La proratisation n'est pas possible.

3/ Demi-Pension et Internat :

Le forfait tient compte de l'organisation de l'année scolaire. (Ponts, journées pédagogiques)

En cas d'arrêt de scolarité, un avoir égal au prorata des repas non pris sera établi.

Les périodes de stage sont déduites des tarifs présentés (cf. recto).

Si votre enfant utilise le service de restauration ou de l'internat pendant sa période de stage un complément sera facturé.

3/ Réduction fratrie :

Pour les fratries scolarisées au collège et lycées ST JOSEPH - DE LA SALLE CASTRES une réduction est appliquée sur la contribution des familles et la demi-pension ou pension.

- **10%** pour 2 enfants
- **20%** pour 2 enfants
- **30%** pour 3 enfants et plus.

4/ Cotisation A.P.E.L (Association des Parents d'Elèves) :

Cotisation facultative de 23 € /an.

Un bulletin d'adhésion vous sera transmis avec les documents de rentrée, il est inutile de joindre le règlement car cette cotisation apparaîtra sur la facture si vous souhaitez y adhérer.

5/ Inscription :

Pour toute inscription, un acompte vous sera demandé. Il sera alors déduit de votre facture.

Acompte d'inscription REGIME EXTERNE	: 50.00 €
Acompte d'inscription REGIME DEMI PENSIONNAIRE	: 100.00 €
Acompte d'inscription REGIME INTERNE	: 150.00 €

6/ Divers :

Il peut être demandé en cours d'année une participation financière pour diverses activités pédagogiques ou voyages proposés aux élèves.